



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 14 avril 2025 à 19h30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 14, route 309 Nord (lot : 6 559 377)

Demande de dérogation mineure (2025-0050) au 14 route 309 Nord, lot 6 559 377, qui a pour objet d'autoriser en zone IND-03:

- Une finition en toile (style tempo) pour un bâtiment accessoire dans une zone industrielle;
- Une partie du bâtiment accessoire est fait de conteneur non recouvert (mais peinturé);
- Un bâtiment en forme de demi-cylindre.

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 articles 7.3.1, 7.3.1.1 d) et e) et 7.3.4.1.

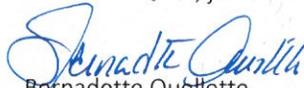
Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 14 avril 2025.

Donné à Ferme-Neuve, ce 26^e jour du mois de mars deux mille vingt-cinq.


Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière demeurant au Lac-Saguay, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 26 mars 2025.
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 26 mars 2025.


Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière
